

Angers, lundi 7 décembre 2020

Angers Loire Métropole, lauréate de l'appel à projets national « Les Quartiers fertiles »

La Communauté urbaine d'Angers a été retenue parmi les 27 lauréats de l'appel à projets national « Les Quartiers fertiles ». Lancée par l'ANRU* en janvier 2020, cette initiative a pour but d'accélérer le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

Sélectionné parmi 51 dossiers, le projet d'Angers Loire Métropole, porté avec la Chambre d'Agriculture 49 et intitulé « Cultivons notre terre », permettra de valoriser et de rendre attractifs les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir en encourageant les habitants à s'impliquer et à agir dans des projets liés à l'agriculture urbaine.

Cette initiative intervient alors que l'Agglomération a ouvert en octobre dernier ses Assises de la transition écologique avec pour objectif de définir avec tous les acteurs du territoire les actions prioritaires à engager collectivement dès l'année prochaine et pendant tout le mandat.

4 types de parcours

Le projet angevin s'appuie sur la volonté du territoire de mettre en place un projet agricole en s'appuyant notamment sur le Projet alimentaire territorial, voté en octobre 2020.

Au sein de ces quartiers en renouvellement urbain, 3 catégories de sites d'agriculture urbaine ont été répertoriés sur lesquels pourront être développés des projets vivriers et productifs, des projets d'hyper-proximité ainsi que des projets d'expérimentation.

Ces différents sites accueilleront 4 types de parcours :

- Des parcours pédagogiques et récréatifs, destinés aux écoles et aux enfants des quartiers, de la crèche à l'université, mais aussi pour les habitants et les usagers ;
- Des parcours d'insertion professionnelle pour former des publics du jardin partagé au pied de leur immeuble au jardin laboratoire ;
- Des parcours citoyens, « de la graine à l'assiette » pour promouvoir les circuits courts ;
- Des parcours pour la recherche sociale et agrologique destinés aux établissements d'enseignement supérieur.

* ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine